

**FAi-AR**

Formation supérieure d'art  
en espace public

**Danse verticale en espace  
public #1 : pratiques  
chorégraphiques en 3D**

# **Dossier pédagogique 2024**



# Sommaire

<b>Le stage</b>	<b>3</b>
<b>Profil des stagiaires</b>	<b>4</b>
À qui est destiné de stage ?	
Quels sont les prérequis ?	
Sélection et évaluation préalable	
Effectif	
Accessibilité / handicap	
<b>Pédagogie du stage</b>	<b>5</b>
Objectifs	
Compétences visées	
Déroulé des contenus pédagogiques	
<b>Programme prévisionnel</b>	<b>6</b>
<b>Modalités d'acquisition des compétences</b>	<b>8</b>
Évaluation et appréciation des résultats	
Suivi de l'assiduité et exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
<b>Formateurs</b>	<b>10</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>11</b>
Financement	
Inscription	
Difficultés et réclamations	
Contatez-nous	
<b>Partenaires</b>	<b>12</b>
<b>La FAI-AR</b>	<b>14</b>

# Le stage

En 2023, le partenariat entre la FAI-AR, le CNAC et le Pôle de danse verticale de la Cie retouramont s'étoffe via un parcours de formation de deux stages d'une semaine, qui se distinguent et se complètent, sur deux lieux différents : l'un à la FAI-AR, Marseille, l'autre au CNAC, Châlons-en-Champagne.

Les participant·e·s ont la possibilité de choisir le parcours dans son intégralité ou l'un des deux stages au choix.

Stage 1 : Danse verticale en espace public : pratiques chorégraphiques en 3 dimensions

Stage 2 : Mise en œuvre d'un projet artistique en hauteur : détermination des contraintes et des conditions de sa réalisation

Pour ce premier stage prévu à Marseille, l'objectif est d'expérimenter les potentialités de la danse verticale offertes par l'architecture, permettant de voir et d'user de la ville autrement pour en faire un territoire ouvert à la chorégraphie. Nos lieux de vie étant essentiellement perçus par succession de paliers horizontaux, les murs apparaissent comme des frontières infranchissables.

L'inversion du rapport au plan constitue une transgression des règles administratives, physiques et d'usage, qui ouvre un nouvel espace d'exploration et de projection imaginaire. La danse verticale transforme notre relation à la ville qui devient un espace ouvert au désir, un agrès géant ou émergent de nouveaux possibles.

Le programme démarre par un travail au sol en studio pour le développement d'un rapport conscient à l'horizontalité. Il se prolonge par une bascule sur un mur d'escalade en intérieur pour déboucher sur des évolutions verticales dans l'environnement urbain.

Il s'agit de transmettre les techniques et le vocabulaire développés par la compagnie Retouramont avec une progression pédagogique qui vise à élargir les capacités d'expression des artistes dans l'espace urbain.

L'objectif est que chaque stagiaire s'approprie des outils pour s'emparer de cet agrès géant en 3D qu'est la ville afin d'entrer dans une écriture chorégraphique.

<b>DATES</b>	Du 18 au 22 mars 2024
<b>DURÉE</b>	5 jours - 35 heures
<b>LIEU</b>	Cité des arts de la rue 225 avenue Ibrahim Ali 13015 Marseille
<b>INSCRIPTION</b>	Jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2024
<b>FORMATEURS</b>	Fabrice Guillot et Olivier Penel Cie Retouramont

# Profil des stagiaires

## A qui est destiné ce stage ?

Ce stage s'adresse à des artistes professionnel·le·s de différentes disciplines, souhaitant se former à la composition chorégraphique à la verticale et dans l'espace urbain : théâtre physique, cirque, danse, parkour, etc.

## Quels sont les prérequis ?

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- avoir 2 ans d'expérience professionnelle,
- être en bonne condition physique

## Sélection et évaluation préalable

Examen du dossier d'inscription et entretien téléphonique avec le·la stagiaire en amont de la formation.

## Effectif

Effectif minimum : 7 participant·e·s

Effectif maximum : 12 participant·e·s

## Sélection et évaluation préalable

Examen du dossier d'inscription et entretien téléphonique avec le·la stagiaire en amont de la formation.

Sous réserve de validation des prérequis, l'acceptation des stagiaires suit leur ordre de pré-inscription en ligne.

## Accessibilité / handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante : [accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org).

# Pédagogie du stage

## Objectifs remplis à l'issue du stage

- Appréhender le rapport au sol, à la surface, comme référence à renverser au mur,
- développer un rapport visuel à l'architecture, à la lecture des bâtiments et du paysage,
- élargir l'expérience physique de la ville comme mine d'agrès pour le-la circassien-ne,
- mettre en connexion plusieurs sites dans une image élargie à trois dimensions,
- intégrer la géométrie du lieu dans l'exploration physique jusqu'au travail chorégraphique,
- être sensibilisé-e au matériel, aux accroches possibles, à la sécurité et à la technique.



*La partie concernant la sensibilisation à la sécurité ne constitue pas une formation professionnelle qualifiante.*

## Compétences visées

Dans une perspective de moyen terme, le stage contribue à ancrer les compétences suivantes :

- Lire le paysage urbain et composer un cadre de jeu pour le danseur à partir de l'architecture des sites et des bâtiments,
- créer des points de vue et composer une progression chorégraphique en trois dimensions dans l'environnement urbain,
- se servir d'éléments urbains comme agrès pour le-la danseur-euse ou le-la circassien-ne,
- identifier et savoir manipuler le matériel nécessaire à la déambulation en hauteur et être sensibilisé à la sécurité et à la technique,
- se repérer dans l'évolution des formes de danse verticale en lien avec l'histoire de la composition chorégraphique de cette discipline nouvelle.

## Déroulé des contenus pédagogique

### 1 Développer un rapport conscient à l'horizontale

En studio, travail de la frontière entre sol et mur en développant un passage fluide de l'un à l'autre. Élargissement à l'exploration à tous les murs et passage du sol au vide, d'un mur à l'autre, du sol au mur. Élaboration d'un répertoire qui naît du studio pris comme agrès à explorer, où chaque particularité du lieu est une ouverture à l'invention chorégraphique.

### 2 Transposition à la verticale

Travail sur mur d'escalade en intérieur : gravité et appréhension du matériel. Prise en compte de l'architecture du mur d'escalade comme un volume qui propose ses surfaces, ses angles, ses arêtes, ses dimensions, sa texture à notre appétit d'espace. Partage de quelques éléments de répertoire de Retouramont. Transposition des éléments développés en studios au sol, à la verticale. Chaque stagiaire aura à inventer sa propre interprétation dansée de l'architecture choisie.

### 3 Évolutions verticales sur bâtiments et arbres

Travail sur des façades de bâtiments : rapport à l'architecture, choix de points de vue, écriture de déambulations dans les espaces traversés. Exploration et ébauches de petites constructions chorégraphiques. Approfondissement de la notion de situation éloquente, ou comment une proposition physique en relation avec l'architecture ouvre sur une narration et comment s'en emparer pour construire une histoire inédite avec le site.

# Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel

Du 18 au 22 mars 2024

Horaires de travail : 9h30-13h / 14h30-18h

## Lundi 18 mars - *Le Studio - Danse et architecture*

### *Matinée :*

- accueil à partir de 9h
- auto-évaluation par chaque participant·e de ses compétences au regard des objectifs de la formation,
- échauffement dans le studio de danse,
- premières explorations dans le studio au sol.

### *Après-midi :*

- observation et explorations du studio au sol et dans le vide,
- création en studio,
- temps d'échange, retour sur les constructions,
- initiation au matériel et connaissances générales - sécurité.

## Mardi 19 mars - *Salle d'escalade et Cité des arts de la rue - Danse escalade*

### *Matinée :*

- échauffement dans le studio de danse,
- observation du mur d'escalade,
- premières explorations sur le mur d'escalade.

### *Après-midi :*

- transcription des constructions en studio sur mur d'escalade,
- création en adaptation à l'architecture,
- temps d'échange, retour sur les constructions,
- quelques techniques de mise en œuvre et exercice pratique – sécurité.

## Mercredi 20 mars - *Un immeuble (ou espace intérieur en cas de mauvais temps) - Danse verticale*

### *Matinée :*

- échauffement dans l'espace d'exploration,
- observation de l'espace,
- premières explorations du site.

### *Après-midi :*

- création sur site,
- temps d'échange, retour sur les créations,
- questionnements sur l'espace.

● **Jeudi 21 mars** - *Un escalier extérieur et des piliers (ou espace intérieur si mauvais temps) - Danse verticale*

**Matinée :**

- échauffement dans l'espace d'exploration,
- observation de l'espace,
- premières explorations du site.

**Après-midi :**

- création sur site,
- temps d'échange, retour sur les créations,
- questionnements sur l'espace.

● **Vendredi 22 mars** - *Un espace au choix de la Cité des arts de la rue - Synthèse de toutes les techniques*

**Matinée :**

- échauffement dans l'espace d'exploration,
- affinement de la construction en 3 dimensions et rapport à la dramaturgie.

**Après-midi :**

- répétition,
- restitution,
- bilan de la formation.

# Modalité d'acquisition des compétences

## Acquisition des compétences grâce à :

- Des échauffements quotidiens,
- une mise en condition physique et mentale dans une relation forte à l'architecture, indispensable au mouvement,
- des ateliers pratiques d'initiation à la manipulation de l'équipement basique d'escalade (boudriers, mousquetons, nœuds, cordes, etc.),
- le partage de quelques éléments techniques de danse verticale sur les différents espaces choisis
- une exploration de différents types d'architecture,
- des exercices d'observation des constructions pour identifier les écritures possibles,
- un exercice final préparé en sous-groupes et présenté collectivement dans l'espace public permettant de contextualiser les différents points abordés et de mobiliser l'ensemble des apports de la formation.

## Évaluation et appréciation des résultats

Le programme prévoit un exercice final reprenant les différents éléments techniques, danse et architecture, danse escalade, et danse verticale. Ces éléments vont s'insérer dans une écriture des sites en 3 dimensions avec, en complément, un travail théorique qui élargit la proposition. Cette écriture inclura une facette dramaturgique. Cet exercice sera présenté auprès de l'équipe pédagogique et des autres participant·e·s. Une appréciation de ces résultats est formulée à la suite des présentations.

Un bilan collectif et des retours individualisés permettront d'évaluer si les objectifs sont atteints en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

## Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.



### Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Pédagogie : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage, bibliographie, références internet, dossier sur la sécurité, dossier documentaire communiqué aux stagiaires en fin de formation, accès au MOOC Create in public space,
- technique : équipement individuel à l'utilisation de matériel d'escalade (cordes, baudriers, mousquetons, etc.), salle de cours, salle d'échauffement, mur d'escalade, accès aux toitures et façades de bâtiments choisis dans l'enceinte de la cité des arts de la rue, espaces de repli en cas de mauvais temps,
- encadrement : 1 formateur, 1 technicien responsable de la sécurité, 1 responsable pédagogique, 1 régisseur.

# Formateurs

## **Fabrice Guillot**

### *Directeur artistique - Cie Retouramont*

Depuis 30 ans au sein de la compagnie Retouramont, Fabrice Guillot s'est plongé dans la recherche d'une écriture chorégraphique singulière. Sa pratique de l'escalade à haut-niveau lui a ouvert l'infinie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Parcourir une voie, c'est trouver les placements, les rythmes, l'état intérieur, la respiration...

Son écriture chorégraphique est empreinte de cette expérience transposée à la ville ouvrant sur lecture inédite des espaces dans lesquels il s'engage avec une recherche gestuelle liée une corporalité du mouvement utile.

Il rencontre Bruno Dizien et Laura de Nercy et devient interprète de la compagnie Roc In Lichen. Il accompagne ensuite Kitsou Dubois dans ses explorations chorégraphiques et collabore avec plusieurs artistes, notamment Antoine Le Menestrel, Ingrid Temin et Geneviève Mazin, Mourad Merzouki.

En tant que chorégraphe avec la compagnie Retouramont, il ouvre de multiples champs d'exploration : des espaces publics aux sites naturels, aux architectures contemporaines et patrimoniales... La notion d'invention d'agrès est la base du travail de Fabrice Guillot, qui l'amène à travailler en trois dimensions avec sculpteur·rice·s, danseur·se·s et circassien·ne·s.

## **Olivier Penel**

### *Directeur technique et regard extérieur scénographie - Cie Retouramont*

Passionné par l'escalade, il expérimente beaucoup le travail sur cordes. En 1992 il obtient un BESS d'escalade et travaille comme moniteur d'escalade et, occasionnellement, comme rigger pour la Cie Retouramont. Il devient chef d'équipe pour travaux sur cordes. En 2007, il obtient le diplôme d'architecte DPLG et exerce son métier en libéral. Depuis 2017 il intègre la Compagnie Retouramont pour laquelle il assure désormais le rôle de directeur technique. Son expertise dans l'installation scénique et en tant qu'architecte l'amène à jouer un rôle important dans la scénographie et la mise en scène de l'espace pour les spectacles de la compagnie.

# Informations pratiques

**DATES** Du 18 au 22 mars 2024

**LIEU** Cité des arts de la rue  
225 avenue Ibrahim Ali  
13015 Marseille

**COÛT DU STAGE** 2 100 euros TTC

*En cas d'inscription aux deux stages consécutifs « Danse verticale en espace public », le tarif global pour le suivi des deux stages est de 3 000 € pour 10 jours et 70 heures de formation (soit 30% de réduction).*

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au stagiaire.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifier les possibilités de financement,
- retirer auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituer et déposer la demande en veillant à respecter les délais. *Les dépôts de dossiers auprès de l'AFDAS doivent se faire maximum un mois avant la date de début du stage.*

## Inscription

Inscription en ligne jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2024

sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue)

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé la participation du stagiaire,
- l'accord de prise en charge et le devis de formation signé a été communiqué à la FAI-AR.

## Difficultés et réclamation

Si le stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il-elle pourra solliciter l'assistante à la coordination pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Cleo Smits - [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

## Contactez-nous

**Cleo Smits** | suivi et accompagnement administratif des stagiaires

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

# Partenaires

## **CNAC | Centre national des arts du cirque**

Châlon-en-Champagne  
[www.cnac.fr](http://www.cnac.fr)



Le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne est un établissement supérieur de formation et de recherche de référence internationale, créé en 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication. Plus de 300 artistes en sont issus. Ils sont aujourd'hui des acteurs majeurs du cirque contemporain. Le Cnac a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique et technique, pour se mettre plus encore au service de ses étudiants, des chercheurs et professionnels du cirque et, plus largement, du spectacle vivant.

Les missions du Cnac :

L'école supérieure des arts du cirque délivre un diplôme national : le Dnsp (diplôme national supérieur professionnel), ainsi qu'une cellule d'insertion professionnelle avec le spectacle collectif de fin d'études et l'accompagnement personnalisé des étudiants sortants.

La formation tout au long de la vie (lifelong learning) avec la formation continue des professionnels du spectacle vivant, la formation de formateurs, le diplôme d'État de professeur de cirque et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Un centre de documentation et de recherche, pôle associé de la Bibliothèque nationale de France/BnF, ouvert au public (professionnels, scolaires, chercheurs confirmés) disposant d'une unité de production audiovisuelle.

## **Pôle de danse verticale**

Charenton-le-Pont  
[www.retouramont.com/pole-de-danse-verticale/](http://www.retouramont.com/pole-de-danse-verticale/)



Le pôle de Danse Verticale affirme son originalité en rassemblant dans un lieu unique toutes les disciplines innovantes en plus des ateliers de danse verticale. Il élargie aussi ses lieux de pratique avec les arbres du bois de Vincennes et des murs en extérieur pour explorer les altitudes. Fort de son expérience sur trois saisons, le pôle propose cette année de nouvelles disciplines émergentes de la verticalité, venant des Etats-Unis, de la Thaïlande, du Costa Rica...

## Compagnie Retouramont

Charenton-le-Pont

[www.retouramont.com](http://www.retouramont.com)



Pionnière dans la pratique de la danse verticale, la compagnie Retouramont est reconnue par la profession comme la référence dans la discipline.

La compagnie ne s'arrête pas à une discipline, elle mêle des arts différents dans un territoire donné pour construire une œuvre singulière. La ville lui offre une variété incroyable de terrains de jeu et de création du mouvement. Elle s'empare de ses espaces et de ses bâtiments de manière chaque fois renouvelée. Des monuments historiques (église Saint-Eustache, abbaye du Mont-St-Michel, Château de Vincennes...) aux bâtiments les plus modernes (gratte-ciels de Singapour, tours d'habitations etc.), la compagnie sait s'adapter aux différents bâtiments et matériaux. Grâce à son expertise et son espace de formation – lieu de résidence artistique « Le Pôle de Danse Verticale », elle conseille aujourd'hui des compagnies souhaitant intégrer de la verticalité dans leurs propositions artistiques.

Depuis 2014, elle est également leader du Vertical Dance Forum, un réseau composé de 7 chorégraphes spécialisés en danse verticale en Europe et au Canada. L'objectif : engager une réflexion sur la pratique de la danse verticale dans le but de renforcer leurs capacités et promouvoir la discipline auprès d'un large public et des institutions. Des rencontres thématiques, ateliers, colloques et recherches scientifiques sont menées par le réseau à travers l'Europe et le Canada. Ce projet est soutenu par Europe Créative, programme de l'Union Européenne (2017-2019).

# La FAI-AR

## Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien-ne-s, d'opérateur-ice-s culturel-le-s, d'agents de collectivités ou de professionnel-le-s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Soutenu  
par



VILLE DE  
MARSEILLE

